



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18095404

de

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-FamenneLe 11/6/18
Le Greffier,

Greffe

N° d'entreprise : 0452 937 243

Dénomination

(en entier) : **TECHNIQUES SPECIALES DU BETON DE VOIRIE**(en abrégé) : **T.S.B.V.**Forme juridique : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Oster, n°6 - 6997 EREZEE**

Objet de l'acte : **Renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire-nominations des Administrateurs-Délégués.**
(Extrait du Procès-Verbal de l'A.G. du 29 mai 2018)

5ième résolution : **Constatant que les mandats des six administrateurs et du Commissaire viennent à échéance ce 31 mai 2018, l'A.G. décide :**

1) Les six administrateurs, soit :

1. La SPRL GES-TP représentée par Monsieur Paul PONDANT.

2. La S.A. Entreprises MATHIEU représentée par Monsieur Jean-Claude MATHIEU.

3. La S.A. Ets. Albert GERARD-GORSE représentée par Monsieur Jean-François GERARD.

4. Monsieur Paul JEROUVILLE.

5. Monsieur Bernard DEUMER.

6. Monsieur Jean-Michel PONDANT.

Sont reconduits pour une période de six ans, venant à échéance lors de l'A.G. statutaire de mai 2024.

Ces mandats sont exercés à titre gratuit.

2) Le Commissaire, la SCRL HEYNEN, NYSSSEN & Co

Réviseurs d'entreprises, représentée par Messieurs Fabien HEYNEN et Didier NYSSSEN est reconduit pour une période de trois ans échéant lors de l'A.G. statutaire de mai 2021.

3) Monsieur Paul JEROUVILLE sub cité au point 1,4 – est reconduit dans sa fonction de Président du C.A. pour six ans.

4) La SPRL GES-TP, visée au point 1,1 est confirmée pour six ans, dans sa fonction d'Administrateur-Délégué rémunérée, selon les normes actuellement en vigueur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

5) Monsieur Jean-Michel PONDANT, visé au point 1,6 est nommé deuxième Administrateur-Délégué, à partir du 1/7/2018 jusqu'en mai 2024.

Ses rémunérations seront fixées par le Conseil d'Administration.

Paul JEROUVILLE,
Président,